



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 113787

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les contrats d'accompagnement dans l'emploi. Les critères permettant l'accès à ces contrats évincent une majorité du public « salarié agricole ». Il souhaiterait savoir si une dérogation pour l'agriculture est envisageable afin de favoriser, sur des postes agricoles, l'accès à ces contrats aidés et d'encourager la pérennisation d'un emploi à durée indéterminée au sein d'un groupement d'employeurs et de pallier ainsi au *turn-over* lié aux contrats saisonniers.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113787

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juillet 2011, page 7489

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)